Demande de conformité

Demande de conformité Sandre relative au scénario d'échange « Processus d'acquisition des données hydrobiologiques des eaux superficielles » version 2002 – 1



Description de la	demande					
1. Date de la demande	01/05/10					
2. Organisme demandeur						
2a. Nom de l'organisme	DREAL RHONE-ALPES					
2b. Adresse	208 bis, rue Garibaldi 69422 Lyon cedex 03					
	3. Contact					
3a. Nom du contact	Ghislaine BEAUJEU					
3b. Fonction	Chargée de mission qualité des Eaux					
3c. Adresse e-mail	Ghislaine.BEAUJEU@developpement-durable.gouv.fr					
3d. Numéro de téléphone	04 37 48 36 84					
3e. Fax	04 37 48 36 71					
Caractéristiques	générales du produit					
	4. Produit expertisé					
4a. Nom du produit	MACRO EXCEL D'EXPORT DES DONNEES DE BIOLOGIE SAISIES DANS UNE FEUILLE EXCEL DU CEMAGREF					
4b. Version du produit	1.2					
4c. OS requis	Windows XP					
4d. Matériel requis	PC					
4e. Logiciels préalables	Excel 2003					
Caractéristiques	détaillées du produit					
	5. Identification du scénario SANDRE					
5a. Version du scénario SANDRE	Scénario d'échange au format Trame « Processus d'acquisition des données hydrobiologiques des eaux superficielles » version 2002 – 1					
5b. A quelle catégorie d'utilisateurs le produit s'adresse-t-il ?	Commanditaires amenés à importer des données dans son système d'information sur la base du fichier Excel du Cemgref.					

6. Fonctionnalités d'import de données					
6a. Import d'un fichier de résultats	□ oui × non				
7. Fonctionnalités d'export de données					
7a. Export d'un fichier de résultats	X OUI NON				
8. Domaines (à titre indicatif)					
8a. Quels sont les domaines métiers pour lesquels le produit est amené à gérer des données	 ➤ Qualité des eaux superficielles continentales (cours d'eau) □ Qualité des eaux littorales □ Qualité des eaux souterraines □ Alimentation en eau potable □ Assainissement urbain ou industriel (effuents traités ou non traités, boues d'épuration,) □ Agronomie / Epandage de produits fertilisants □ Autres, veuillez préciser : 				

Résultat de la conformité

Conformité						
9. Modalités de l'expertise						
9a. Date de l'avis	04/08/2010					
9b. Testeur(s) au sein de la cellule d'animation		Dimitri Meunier				
9c. Responsable des tests au sein de la cellule d'animation		Dimitri Meunier				
9d. Jeu de test utilisé pour la conformité		fiche envoi CEMAGREF RCS 08 Barberolle à Valence.xls - fiches envoi cemagref RCS2007.xls				
10. Conclusion de la conformité						
10a. Le produit est-il conforme au scénario selon le jeu de test indiqué précédemment?		X —Oui □—Non				
10b. Présente-t-il des éléments d'amélioration?		X —Oui □—Non				
10c. Justifications/Remarques		Le produit doit évoluer pour prendre en compte des codes Sandre validés (cf. chap. 11).				

11. Restrictions sur le scénario d'échanges

La conformité SANDRE au scénario d'échange « Processus d'acquisition des données hydrobiologiques des eaux superficielles » version 2002 – 1 couvre l'export des resultats des prélèvements d'hydrobiologie selon les trames : DEC,DEB,HBR,OPH,PRE,LIF,TXD,FIN.

Des champs gelés de la trame OPY sont utilisés pour échanger :

- les coordonnées X et Y amont et aval de l'opération de prélèvement dans les champs de 10 à 13,
- le nombre de listes faunistiques fixé à 3 dans le champ 20,
- la largeur du débit plein bord dans le champ 22.

Des trames privées sont utilisées pour échanger :

- le code du substrat de la placette et le pourcentage de recouvrement dans la trame 011,
- le code de l'abondance de la végétation et le code de l'intensité de colmatage dans la trame 013.

Par ailleurs, l'échange de données est limité :

- aux classes de vitesse de placette : N ou N2 ou N3 ou N4 ou N5.
- aux végétations de la placette : Diatomées ou Bryophytes ou Algues filamenteuses *.
- (*) Les codes Sandre devront être remplacés par les bons codes par le prestataire de GDES et impacter ensuite la macro Excel objet de cette conformité. Les codes 008T (Diatomées) et 003T (Algues filamenteuses) doivent donc être remplacés.

Notice sur le certificat de conformité SANDRE

L'avis d'expertise est décomposé en deux blocs :

- le premier bloc est rempli par le demandeur,
- le second bloc est rempli par la cellule d'animation chargée de l'expertise.

Notice détaillée

- 1. Date à laquelle est demandée officiellement l'expertise à un scénario d'échange.
- 2. Organisation ou société faisant la demande d'expertise. Il peut s'agir du maître d'ouvrage du produit informatique ou de tout organisme faisant la demande auprès de la cellule d'animation (éditeur de logiciel,...)
- 3. Contact qui assure l'interface entre la cellule d'animation et l'organisation ayant formulée la demande.
- 4. Descriptif détaillé du produit audité
 - a. Nom du produit —Indiquer le nom **complet** du produit tel qu'indiqué dans la documentation du logiciel.
 - b. Version du produit —Indiquer la version exacte du produit audité.
 - c. OS requis —Indiquer le système d'exploitation requis pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test. Il est inutile d'indiquer tous les OS sur lesquels l'outil fonctionne.
 - d. Matériel requis—Indiquer le matériel informatique requis pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test. Il est inutile d'indiquer tous les matériels sur lesquels le produit fonctionne.
 - e. Logiciels requis— Indiquer le ou les logiciels complémentaires (marque, nom, version) pour que l'outil fonctionne dans le cadre du test (c'est à dire base de données,...)
- 5. Spécifications SANDRE implémentées—Indiquer le scénario d'échanges (nom et version) SANDRE utilisé par le produit expertisé. Indiquer si besoin les restrictions connues.
- 6. Fonctionnalités d'import de données—cocher les cases correspondant aux caractéristiques du produit.
- 7. Fonctionnalités d'export de données—cocher les cases correspondant aux caractéristiques du produit.
- 8. Domaines ou thématique de l'eau se rapportant aux données échangées.
- 9. [Partie remplie par la cellule d'animation]. Modalités de réalisation de l'expertise
 - a. Date à laquelle l'avis est émis officiellement
 - b. Nom et prénom du ou des testeurs
 - c. Nom et prénom du responsable des tests
 - d. Référence et version du jeu de test
- 10. [Partie remplie par la cellule d'animation]. Conclusion générale de la conformité au scénario
 - a. Le produit est conforme si tous les tests sont positifs ou à améliorer
 - b. Le produit est à améliorer s'il présente au moins un test à améliorer
 - c. Résumé des tests

Règles générales de la conformité

1. PERIMETRE DU JUGEMENT DE LA CONFORMITE

L'analyse porte sur la capacité du système à importer et/ou exporter des données selon le format d'échange spécifié dans le scénario d'échange SANDRE « Processus d'acquisition des données hydrobiologiques des eaux superficielles » version 2002 – 1.

La conformité à un scénario d'échange s'évalue sur les critères suivants :

- Le respect des spécifications techniques générales du format d'échanges : respect des trames d'échanges, des séparateurs décimaux, des longueurs de champ.
- Le respect des spécifications techniques propres au scénario d'échanges : présence de toutes les clefs d'identification, présence des informations annexes obligatoires, respect des listes de référence et nomenclatures SANDRE autorisées.
- Le respect des modalités d'échanges de ces fichiers selon les indications du scénario : respect des flux de données, nommage des fichiers, cryptage et modalités de mise à disposition,...

Cette expertise fait abstraction des éventuels dysfonctionnements de l'application pouvant survenir à l'occasion de la saisie ou de l'import de données métier erronées (exemples : doublon sur deux stations d'épuration ou points de mesure), engageant uniquement la responsabilité du producteur des données erronées.

2. REGLES DE JUGEMENT DE LA CONFORMITE

Les règles de jugement de la conformité du module d'import et/ou d'export d'une application par rapport au scénario d'échange SANDRE « Processus d'acquisition des données hydrobiologiques des eaux superficielles » version 2002 – 1 s'appuient sur les notions de "Comportement attendu" et "Comportement acceptable".

- Le comportement attendu d'une application désigne l'ensemble des évènements, règles ou fonctionnalités que l'application doit faire preuve lorsque ce dernier est soumis aux différents tests de contrôle. Une application doit satisfaire le comportement attendu pour un test donné pour valider sa conformité sur ce même test. Si tel n'est pas le cas, la notion de comportement acceptable, quand elle existe pour un test donné, est alors mise en jeu. Lorsque la notion de comportement acceptable n'existe pas, l'application sera alors automatiquement déclarée non conforme pour ce même test.
- Le comportement acceptable désigne l'ensemble des évènements, règles ou fonctionnalités, de portée minimale, que l'application doit satisfaire pour ne pas être jugé non conforme.

Si l'application satisfait aux règles définies dans un comportement acceptable pour un test donné, la mention "A AMELIORER" sera renseignée au niveau du jugement de la conformité relatif à ce même test. Si tel n'est pas le cas, l'application sera alors déclarée non conforme pour ce même test.

3. MODALITES DE REALISATION DE LA CONFORMITE

A la différence de l'expertise sémantique, l'analyse de conformité se base sur un ensemble de jeux de tests que l'outil doit passer avec succès.

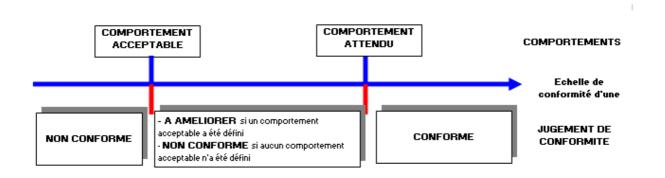
Dans le cadre d'un scénario d'échanges, la cellule d'animation élabore un document spécifique décrivant le test de conformité appliqué au scénario étudié.

Ce document s'appuie sur les règles définies ci-après en précisant les éléments suivants :

- pour chaque contrôle, il précise les cas étudiés et les contraintes spécifiques liées au scénario d'échanges,
- pour chaque contrôle nécessitant des fichiers d'exemples, il décrit et propose des jeux de tests adaptés.
- Il précise le résultat attendu OU à défaut le résultat acceptable à un test donné. La notion de résultat acceptable est associée aux règles OBLIGATOIRES (DOIT, OBLIGATOIRE dans le texte). La notion de résultat attendu est associée aux règles OPTIONNELLES (RECOMMANDE, DEVRAIT, OPTIONNEL dans le texte).
- Il peut ajouter des contrôles spécifiques.

Chaque test est réalisé par l'équipe de la cellule d'animation. La conclusion d'un test est obligatoirement l'une des valeurs suivantes :

- CONFORME : le test est réalisé par la cellule d'animation et le résultat attendu est obtenu par le produit,
- NON CONFORME : le test est réalisé par la cellule d'animation et ni le résultat attendu, ni le résultat acceptable ne sont pas obtenus.
- A AMELIORER : le test est réalisé par la cellule d'animation et seul le résultat acceptable est obtenu par le produit,
- SANS OBJET : Le test ne peut pas être réalisé par la cellule d'animation car le produit ne dispose pas de la fonctionnalité permettant d'effectuer le test (cas des outils ne disposant pas d'importation d'un scénario d'échange,...)



Description des tests	Modalités de tests	Comportement attendu	Comportement acceptable	Conclusions sur la conformité	Référence SANDRE du contrôle	Résultats	
TESTS DE CONFORMITE SYNTAXIQUE							
Structure des trames génériques							
DEC DEB FIN	Passage du fichier d'export dans le contrôleur	Respect des différentes règles syntaxiques liées au format TRAME définis par le SANDRE	/	CONFORME / NON CONFORME	Contrôle A1	CONFORME	
Structure des trames donn	syntaxique						
HBR	lees						
OPH							
PRE	Passage du fichier	Pospost dos différentes règles	L'application no gère pas	CONFORME / NON			
LIF	d'export	Respect des différentes règles syntaxiques liées au format TRAME définis par le SANDRE	L'application ne gère pas l'ensemble des trames facultatives.	CONFORME / NON CONFORME / A AMELIORER	Contrôle A1	A AMELIORER (EMT, DES)	
TXD	dans le contrôleur syntaxique						
011	Syntaxique						
013							
		TESTS DE CONFORMIT	TE SEMANTIQUE				
E1. Export de données d'hydrobiologie	Utilisation du fichier fiches envoi CEMAGREF RCS 08 Barberolle à Valence.xls	Avertissement sur l'utilisation de code non Sandre. Limité aux classes de vitesse de placette « N, N2, N3, N4, N5 » et aux végétations de la placette « Diatomées, Bryophytes, Algues filamenteuses.	Fichier conforme sur le plan syntaxique. Présence des trames privées 013 et 011.	CONFORME / NON CONFORME / A AMELIORER	Contrôle B1	A AMELIORER	
E2. Export de données d'hydrobiologie	Utilisation du fichier fiches envoi cemagref RCS2007.xls	Avertissement sur l'utilisation de code non Sandre. Limité aux classes de vitesse de placette « N, N2, N3, N4, N5 » et aux végétations de la placette « Diatomées, Bryophytes, Algues filamenteuses	Fichier conforme sur le plan syntaxique. Présence des trames privées 013 et 011	CONFORME / NON CONFORME / A AMELIORER	Contrôle B1	A AMELIORER	

Table des matières

DEMANDE DE CONFORMITE	. 1
RESULTAT DE LA CONFORMITE	. 3
REGLES GENERALES DE LA CONFORMITE	. 5
TABLE DES MATIERES	. 8